



Notice d'emploi N° 7839 / 2023

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Insecticide
Formulation:	SC suspension concentrée
Teneur en substances actives:	9.26 % spirotetramat (100 g/l)
Nom UICPA:	cis-4-(ethoxycarbonyloxy)-8-methoxy-3-(2,5-xylyl)-1-azaspiro[4.5]dec-3-en-2-one

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Movento

Numéro d'homologation fédéral: D-7255	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: 008007-00/006	Titulaire de l'autorisation étranger: STAR Agro Handels GmbH, Autriche

Movento Gold

Numéro d'homologation fédéral: I-6470	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 016822	Titulaire de l'autorisation étranger: Bayer CropScience S.r.l., Italie

Movento

Numéro d'homologation fédéral: F-5564	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2110086	Titulaire de l'autorisation étranger: Bayer CropScience S.A., France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Culture des baies			
cassis, groseilles à grappes	cochenilles	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: stade 69-85 (BBCH).	1, 2, 3, 4
espèces de Ribes	cochenilles	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 l/ha Application: après la récolte.	1, 2, 3, 4

fraise	tarsonème du fraisier	Concentration: 0.1 % Dosage: 1 l/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	3, 5, 6
fraise	pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 l/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	3, 4, 5
grand sureau	pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Application: après la récolte.	1, 2, 3, 4
myrtille	cochenilles, pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 l/ha Application: après la récolte.	1, 2, 3, 4
serre: fraise	mouches blanches	Concentration: 0.1 % Dosage: 1 l/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	3, 4, 5
Arboriculture			
cerisier	mouche de la cerise	Concentration: 0.125 % Dosage: 2 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: stade 81-85 (BBCH).	3, 7, 8
fruits à noyaux	pucerons du feuillage	Concentration: 0.06 % Dosage: 0.96 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 4, 7
fruits à noyaux, fruits à pépins	cochenilles	Concentration: 0.09 % Dosage: 1.44 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: 2 traitements., à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 4, 7, 9
fruits à noyaux, fruits à pépins	cochenilles	Concentration: 0.125 % Dosage: 2 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69), 1 traitement.	3, 6, 7, 9
fruits à pépins	acariens tétranyques	Concentration: 0.09 % Dosage: 1.44 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: après la floraison., stade 69-81 (BBCH).	3, 4, 7
fruits à pépins	puceron cendré du poirier, puceron cendré du pommier, Puceron de la spirée	Concentration: 0.09 % Dosage: 1.44 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 4, 7
fruits à pépins	puceron lanigère du pommier	Concentration: 0.125 % Dosage: 2 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 4, 7
fruits à pépins	Puceron vert du pommier	Concentration: 0.06 % Dosage: 0.96 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 4, 7
poirier	psylles du poirier	Concentration: 0.125 % Dosage: 2 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: 1 traitement., à partir de la postfloraison (BBCH 69)	3, 7, 9
poirier	psylles du poirier	Concentration: 0.09 % Dosage: 1.44 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69), 2 traitements.	3, 7, 9
Viticulture			
vigne	cochenilles, phylloxéra de la vigne	Concentration: 0.05 % Dosage: 0.8 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: stade 69-77 (BBCH). , traitements à l'intervalle de 2 semaines.	1, 3, 10, 11
Culture maraîchère			
Baby-Leaf (Asteraceae)	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
Baby-Leaf (Chenopodiaceae)	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12

choux	Effet partiel: cécidomyie du chou, thrips	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
choux [plantons]	mouches blanches, pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s)	3, 13
cima di rapa, cresson de jardin	pucerons du feuillage	Dosage: 0.45 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	1, 3, 12
concombre, courges à peau comestible	mouches blanches, pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 13
céleri-branche, fenouil bulbeux	pucerons du feuillage, thrips	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 7 Jours Application: au début de l'attaque.	1, 3, 14
haricots non écosés	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
melons	mouches blanches	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 13
melons	pucerons du feuillage	Dosage: 0.6 l/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 13
plein air: Baby-Leaf (Asteraceae)	puceron des racines de la laitue	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
plein air: ail, échalote, oignon	thrips	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 15
plein air: carotte	pucerons du feuillage	Dosage: 0.45 l/ha Délai d'attente: 21 Jours	3, 14, 16
plein air: carotte	psylle de la carotte, pucerons des racines	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 21 Jours	3, 15, 16, 17
plein air: chicorée witloof (chicorée-endive)	puceron des racines de la laitue, pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
plein air: choux	mouches blanches, pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s)	3, 13
plein air: céleri-pomme	pucerons des racines	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 21 Jours Application: au début de l'attaque.	1, 3, 17, 18
plein air: céleri-pomme	pucerons du feuillage	Dosage: 0.45 l/ha Délai d'attente: 21 Jours Application: au début de l'attaque.	1, 3, 14
plein air: salades (Asteraceae)	puceron des racines de la laitue	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
roquette	pucerons du feuillage	Dosage: 0.45 l/ha Délai d'attente: 1 Semaine(s) Application: traitements à l'intervalle de 2 semaines.	1, 3, 19
salades (Asteraceae)	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
serre: aubergine, poivron, tomate	mouches blanches, pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 - 1.5 l/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 13
serre: aubergine, tomate	ériophyides libres	Concentration: 0.075 % Dosage: 0.75 - 1.5 l/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: intervalles de 7 à 14 jours.	1, 3, 19
épinard	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: intervalles de 7 à 14 jours.	3, 12
Grande culture			
Houblon	pucerons du feuillage	Concentration: 0.05 % Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: dès le stade BBCH 31.	1, 3, 20, 21
pommes de terre	pucerons du feuillage	Dosage: 0.75 l/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: traitements à l'intervalle de 2 semaines.	3, 4

Culture ornementale

arbres et arbustes (hors forêt)	pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Application: traitements à l'intervalle de 2 semaines., au début de l'attaque.	3, 11
cultures florales et plantes vertes	pucerons du feuillage	Concentration: 0.075 % Application: traitements à l'intervalle de 2 semaines., au début de l'attaque.	3, 11

Charges générales / agronomiques:

- 1 Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPH (minor use).
- 2 Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 4 2 traitements par parcelle et par année au maximum.
- 5 Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 6 1 traitement par parcelle et par année au maximum.
- 7 Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.
- 8 2 traitements par parcelle et par année au maximum.
En cas d'un seul traitement: traiter juste avant la véraison, suivi d'un traitement avec un autre produit autorisé contre la mouche de la cerise (intervalle env. 7 jours).
En cas de deux traitements: premier traitement juste avant la véraison, intervalle 10 jours.
- 9 Un traitement avec le dosage plus élevé ou deux traitements avec le dosage plus faible.
- 10 Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.
- 11 2 traitements au maximum par année.
- 12 2 traitements au maximum par culture.
- 13 3 traitements au maximum par culture.
- 14 2 traitements au maximum en intervalle de 14 jours par culture.
- 15 4 traitements au maximum par culture.
- 16 Application lorsque le seuil de tolérance est atteint.
- 17 14 jours d'intervalle entre les traitements.
- 18 4 traitements au maximum par culture et par année.
- 19 1-2 traitements par culture et par année.
- 20 Pour un volume d'eau de base de 3000 l/ha.
- 21 1 traitement au maximum par année.

Protection des utilisateurs:

- 3 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.